



**DÉCLARATION**

93/62

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

DE

**L'HONORABLE ROY MACLAREN,**

**MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,**

DEVANT

**LE VANCOUVER BOARD OF TRADE**

**VANCOUVER (Colombie-Britannique)**

**Le 16 novembre 1993**

Mesdames et Messieurs,

À titre de nouveau ministre du Commerce international, je suis très heureux de rencontrer aujourd'hui les membres du Vancouver Board of Trade. Peut-être est-il approprié que les deux premières semaines de mon mandat soient consacrées en grande partie à des activités intéressant la Côte Ouest. Ces manifestations, ici à Vancouver et à Seattle plus tard cette semaine, me fournissent une occasion toute trouvée de vous dire où se situe le gouvernement libéral en matière de commerce, particulièrement en ce qui concerne la région Asie-Pacifique. Je voudrai aussi entendre vos avis sur ce que nous devrions faire pour vous aider à réussir.

Ex-Vancouverois moi-même, je ne considère pas la ville de Vancouver comme le terminus du chemin de fer. Au contraire, j'y reconnais la base de départ du Canada pour le Pacifique, dont les marchés sont vitaux pour les perspectives économiques de notre pays.

Je vais poursuivre demain matin jusqu'à Seattle, où je participerai à la cinquième conférence ministérielle de l'APEC, le forum de la Coopération Asie-Pacifique qui réunit les ministres de 15 des économies les plus dynamiques du monde.

Cette année, pour la première fois, les leaders de ces pays se rencontreront, aux côtés des ministres. Ce sera donc un événement considérable. On me dit que le sigle «APEC» figure déjà en lettres lumineuses au sommet de la Space Needle de Seattle et que plus de 2 000 journalistes convergent vers la ville. Seattle est visiblement conscient de la portée de cette conférence. Nous savons que vous, à Vancouver, mesurez pleinement l'importance de l'Asie-Pacifique. Espérons qu'elle n'échappera pas aux Canadiens des autres régions du pays. Même le *Globe and Mail* a pris note de ce qui est sur le point de se passer à Seattle, et eu le soin de m'instuire quant à la marche à suivre, dans son éditorial de samedi. Et je parle d'un journal qui fermait son bureau de Tokyo il y a deux ou trois ans. Dans quelques instants, je reviendrai à l'APEC et à sa place dans notre projet de renforcer le profil et la présence du Canada sur les marchés dynamiques de l'Asie.

Le gouvernement libéral a été élu sur la foi d'une plate-forme économique équilibrée, tournée vers l'avenir. Notre «livre rouge» fait clairement le lien entre la politique économique et commerciale et la création d'emplois au Canada. Spécifiquement, il vise plus loin que notre continent, et pointe sa mire vers la région Asie-Pacifique. Mon parti a d'ailleurs toujours reconnu l'importance de cette région. En fait, c'est un gouvernement libéral qui, à la fin des années 60, a pris la décision hardie d'entamer des négociations pour nouer des relations diplomatiques avec la Chine. Il s'agissait d'une étape critique à franchir pour rompre l'isolement de la Chine et l'intégrer dans la communauté des nations. En reconnaissant la République populaire

de Chine, le Canada a fait figure de chef de file et non de suiveur sur la scène transpacifique.

Mon gouvernement poursuivra cette tradition de prévoyance en ce qui concerne l'Asie-Pacifique. C'est dans cet esprit que nous nous livrerons à une promotion vigoureuse des intérêts canadiens dans toute cette région riche et pleine de vitalité. Je suis convaincu que pour être un des grands bénéficiaires - économiquement, politiquement et socialement - du siècle du Pacifique, le Canada se doit d'être un intervenant actif dans le Pacifique.

La priorité absolue du gouvernement étant de créer des emplois, de remettre l'économie canadienne sur les rails, les exportations vont contribuer de façon essentielle à créer un grand nombre de ces emplois, lesquels, nous le reconnaissons par ailleurs, doivent s'accompagner des échanges de technologies, de capitaux et de compétences de gestion qui caractérisent de plus en plus l'économie mondiale actuelle.

Nulle part au monde, les affaires ne manifestent un plus grand dynamisme que dans la région Asie-Pacifique. La plupart d'entre vous qui êtes réunis dans cette salle connaissez bien les faits et les chiffres. C'est pourquoi l'Asie-Pacifique sera une cible clé des efforts énergiques que nous allons déployer pour étendre notre champ d'action au-delà de l'Amérique du Nord. Nous vous félicitons, vous les entreprises de Colombie-Britannique, de l'intérêt que vous portez déjà à la région, et nous voulons développer cet acquis, en coopération avec vous.

Nous venons de prendre le pouvoir et nous avons certainement fort à faire pour nous donner une véritable stratégie du commerce avec la région Asie-Pacifique. Mais je peux déjà voir quatre grands éléments constitutifs d'une telle stratégie :

Premièrement, nous devons reconnaître que la région Asie-Pacifique nous oblige à être plus compétitifs et à nous mieux préparer à réaliser nos propres objectifs nationaux. Nos partenaires du Pacifique établissent de nouvelles normes mondiales touchant l'éducation, la formation des travailleurs ainsi que les niveaux de qualité et de productivité. Tous ces facteurs influent directement sur notre stratégie commerciale et sur la création d'emplois durables au pays.

Deuxièmement, il est essentiel de coopérer avec le secteur privé et avec d'autres intervenants, dont les provinces. Vous êtes les véritables experts des affaires avec la région Asie-Pacifique. Je vous encourage donc à nous communiquer directement vos idées concernant les initiatives qui pourraient être entreprises pour améliorer les perspectives

commerciales du Canada dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

Troisièmement, nous devons, au plan de la politique commerciale, faire tout en notre pouvoir pour améliorer les règles du commerce international. Il faudra pour cela achever l'Uruguay Round, établir une organisation multilatérale du commerce et poursuivre nos objectifs de réglementation au niveau international le plus élargi.

Enfin, il nous faudra compléter nos efforts multilatéraux par des efforts régionaux. Une amélioration de la coopération et du dialogue avec les autres gouvernements de la région Asie-Pacifique sera requise pour que la relation commerciale transpacifique soit fondée sur des règles plutôt que sur le recours unilatéral à la puissance ou à la pression. La plupart de ces règles auront une nature multilatérale, comme il se doit, mais certaines pourraient devoir être établies au niveau régional et même bilatéral.

L'APEC est la grande institution qui nous permet de poursuivre ce dialogue régional. Des nombreux sigles que j'ai dû absorber depuis mon entrée en fonction comme ministre du Commerce international il y a environ deux semaines - GATT, ALENA, BNT, LVE, MIC, APIC<sup>1</sup> -, c'est l'APEC qui m'a le plus fasciné.

Les membres du forum de la Coopération économique Asie-Pacifique sont le Canada et les États-Unis de ce côté-ci du Pacifique et, de l'autre côté, le Japon, la Corée, la Chine, Taïwan, les pays de l'ANASE [l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est] (comme Singapour), l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cet organisme fort jeune - qui n'a en fait que quatre ans - est né des contacts que vous, du secteur privé, aviez progressivement établis dans vos échanges et vos investissements outre-Pacifique. En établissant ces contacts, vous avez constitué des réseaux et établi des institutions comme la PBEC (Pacific Basin Economic Council) [le conseil économique du Bassin du Pacifique] et la PECC (Pacific Economic Cooperation Conference) [la conférence de coopération économique du Pacifique]. Nos universitaires ont fait la même chose, y compris les représentants - comme M. Bill Saywell - d'universités et de collèges de la Colombie-Britannique.

---

<sup>1</sup> Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, Accord de libre-échange nord-américain, Barrières non tarifaires, Limitation volontaire des exportations, Mesures concernant les investissements liées au commerce, Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Mais les gouvernements ont été un peu moins actifs, pour toutes sortes de raisons - distance, culture, langue, niveaux de développement économique. À la fin des années 80, l'intérêt pour la région s'était accru. Les ministres de 12 pays de la région Asie-Pacifique ont formé la seule institution intergouvernementale de cette région. L'APEC compte maintenant 15 membres. Les ministres des Affaires étrangères et du Commerce de l'APEC se réunissent chaque année pour examiner les tendances économiques dans la région et pour discuter de ce qui peut être fait pour faciliter et ouvrir le commerce intra-régional.

La réunion ministérielle de cette année est cruciale pour plusieurs raisons (et non pas seulement parce que le Canada y sera représenté par un gouvernement libéral!). La réunion - qui se tient pour la première fois en Amérique du Nord - va susciter chez les médias canadiens un intérêt sans précédent pour l'APEC et la région Asie-Pacifique. D'autant plus que le Président Bill Clinton accueillera une réunion informelle des dirigeants de l'APEC après la réunion ministérielle. Le Premier ministre Jean Chrétien et la plupart de ses homologues de la région y seront.

Le commerce sera la priorité absolue du programme de Seattle. Et vous ne serez sans doute pas surpris de voir les ministres mettre l'accent sur les grandes questions de l'heure : l'ALENA et le GATT. Les développements imminents qui se dessinent à leur sujet auront d'importantes conséquences pour les membres de l'APEC.

S'agissant de l'avenir de la région Asie-Pacifique, la réunion traitera d'un rapport innovateur et tourné vers le futur, préparé l'an dernier par ce qu'on a appelé le «Groupe de personnalités éminentes». Ce groupe indépendant est composé de gens d'affaires, d'universitaires et d'anciens dirigeants renommés, qui représentent toute la région de l'APEC. «Personnalité éminente» est certainement le qualificatif qui convient à notre compatriote du groupe, M. John MacDonald, celui-ci ayant une longue expérience et de nombreuses réussites commerciales en Asie.

Le Groupe nous proposera d'appuyer l'objectif du libre-échange dans les pays bordant le Pacifique. Même si, selon lui, cet objectif peut n'être pas réalisable dans l'immédiat, il devrait l'être dans un avenir prévisible. Il recommandera entre autres la négociation d'un code d'investissement à l'échelle de l'APEC, des accords de reconnaissance mutuelle des normes relatives aux produits, un processus de coordination macro-économique, toujours à l'échelle de l'APEC, et même, sans toutefois donner d'explications sur son fonctionnement, un mécanisme de règlement des différends.

On considérera certes comme difficilement réalisables pour le moment, par le processus encore fragile de l'APEC, nombre des idées proposées par ces personnalités éminentes. Certaines

pourraient même ne pas être le meilleur moyen de répondre à court terme à nos intérêts les plus pressants. Mais nous allons dans la bonne direction. Le libre-échange dans cette région est un objectif valable et, je l'espère, réalisable. Ma présence à Seattle a pour but de l'appuyer comme un objectif à long terme.

Toutefois, je ne veux pas dire par là qu'il s'agit seulement d'un processus régional. Nous devons reconnaître que le meilleur moyen de libéraliser le commerce dans cette région est d'élever le plus possible le niveau «plancher» des règles du commerce multilatéral. Une fois cet objectif atteint, nous serons en mesure d'envisager les arrangements particuliers qui, au sein de la communauté des pays du Pacifique, sont les plus susceptibles de répondre aux besoins particuliers, et de relever les défis, propres à cette région des plus dynamiques.

Il faut en outre être réaliste. Même si, comme je l'espère, l'Uruguay Round aboutit à des résultats substantiels, il faudra du temps et des efforts redoublés pour, à partir de ce fondement multilatéral, arriver à de nouveaux arrangements significatifs dans la région du Pacifique. On constate, parmi les économies de l'APEC, des niveaux extrêmement divers de développement et des questions hautement complexes, ceux-ci se manifestant par des frictions entre les nombreux systèmes asiatiques et nord-américains en jeu. Je citerai comme exemples de cette complexité les «négociations cadres» Japon-États-Unis et nos propres efforts pour abaisser les barrières tarifaires et non tarifaires avec les marchés asiatiques importants pour notre économie. Aucune de ces questions n'est facile à régler, mais nous devons nous orienter vers un commerce plus libre et plus réglementé.

À Seattle, nos négociations seront axées sur des programmes pratiques et raisonnables de promotion du commerce, tels que l'harmonisation des procédures douanières et les projets visant une plus grande transparence des régimes d'investissements et d'échanges des membres de l'APEC. Activités sans doute fastidieuses pour un observateur de l'extérieur, mais qui vous touchent directement comme négociants et investisseurs dans cette région du monde. Bref, cette semaine à Seattle, je m'attends davantage à des sauts de puce qu'à des pas de géant. Mais il y aura quand même quelques progrès dans la voie d'un commerce plus libre, plus ouvert et plus réglementé. Je suis convaincu que cette voie est la bonne et je vous promets qu'à l'amorce de ces premiers pas, ce sont tout d'abord vos intérêts que notre gouvernement aura à coeur.

Merci.